



Estimations de consommations (Eau) erronées depuis 2012

Par **Finelarme**, le **14/01/2017** à **15:59**

Bonjour

Merci pour votre forum.

J'étais inscrit de 2011 à fin 2014 dans un organisme 1 pour mes consommations d'eau. Depuis début 2015 jusqu'à aujourd'hui je suis inscrit dans un organisme 2.

Aussi, j'ai appris récemment que mes estimations étaient erronées depuis 2012 (un technicien est passé prendre des photos/faire un relevé de compteur en janvier 2017 ; sachant qu'aucun technicien n'était passé à mon domicile depuis 2012, ne parvenant pas à fixer un rendez-vous avec un technicien jusque là).

J'aimerais comprendre le montant exact du remboursement suite à cette correction de consommation par l'organisme 1 + organisme 2 (ceux-ci n'étant pas joignable ce week-end).

[s]Je peux trouver 4 factures sur mon portail en ligne m'indiquant ceci[/s] =

- Votre facture 23/06/2015 était trop élevée, 3 avoirs d'un montant total de 308.38 euros vous seront envoyés par pli séparé. Solde en votre faveur de 293.31 euros.
- Votre Facture 09/12/2015 était trop élevée, 3 avoirs d'un montant total de 315.73 euros vous seront envoyés par pli séparé. Solde en votre faveur de 293.31 euros.
- Votre Facture 13/06/2016 était trop élevée, 3 avoirs d'un montant total de 309.53 euros vous seront envoyés par pli séparé. Solde en votre faveur de 293.31 euros.
- Votre Facture 05/12/2016 était trop élevée, 3 avoirs d'un montant total de 314.87 euros vous

seront envoyés par pli séparé. Solde en votre faveur de 293.31 euros.

[s]J'ai également reçu 9 mails à la suite m'indiquant ceci[/s] =

"Consultez dès aujourd'hui votre avoir émis le 13/01/2017, d'un montant de X euros" (les sommes additionnées s'élevant à 1248.48 euros au total).

1) Comment comprendre ce genre d'informations s'il-vous-plait ? J'ai appelé un conseiller hier m'informant que je devrais percevoir 821.67 euros sous quelques jours. Cependant je ne comprends pas comment cette somme est obtenue avec les informations que je trouve dans mon portail en ligne et dans mes E-mails ?

2) Est-il possible que le conseiller ait mal compris les informations lu sur mon contrat ? Quelles possibilités s'offrent à moi ?

Un très grand merci à la communauté du forum par avance pour vos points de vues et vos conseils. Ce remboursement est important et pourra beaucoup m'aider.

Bonne journée.